

TUTEURS BTP

PROCHAINE SESSION : NOVEMBRE 2018

Ancré dans la tradition des métiers du BTP, le tutorat s'inscrit dans le quotidien de votre entreprise et vos salariés. Outil de gestion de vos compétences, le tutorat vous permet de valoriser la transmission de savoir-faire et de favoriser l'intégration durable de nouveaux salariés.



EN PRATIQUE

Durée :
3 jours

Date : 26/27 novembre 2018 et 14 janvier 2019

Lieu : Noyelles Godault

Articulation de la formation : 2 + 1 jours



PRISE EN CHARGE

Prise en charge des coûts pédagogiques par subrogation de paiement et de 50% des rémunérations salariales (selon conditions). Cette action est cofinancée par le Conseil Régional et la DIRECCTE.

GARDONS LE CONTACT

Financement, modalités de formation, un conseiller Constructys Hauts-de-France à votre écoute :



- ▶ Matthieu DELBECQUE
- ▶ 03.20.14.54.30
- ▶ [Consulter les coordonnées de mon conseiller en formation](#)



CETTE FORMATION S'ADRESSE À:

- Professionnels du Bâtiment ou des Travaux Publics amenés à encadrer et accompagner dans son parcours, un compagnon en évolution de poste, un jeune ou un nouvel embauché.



LES BÉNÉFICES

- une formation agréée par l'Ordre des Tuteurs Travaux Publics.
- une formation préparant au titre de Maître d'Apprentissage Confirmé.
- une formation remplissant les conditions requises pour le versement de l'aide à la fonction tutorale.
- une formation s'appuyant sur la participation active des stagiaires (jeux pédagogiques, exercices pratiques et mises en situation).



LES OBJECTIFS

- Comprendre les missions du tuteur et ses enjeux.
- Accueillir les nouveaux salariés.
- Transmettre son savoir et son savoir faire.
- Accompagner et suivre les nouveaux collaborateurs.
- Coordonner son action et favoriser la liaison avec le CFA (Centre de Formation d'Apprentis) ou le centre de formation.